

Bruxelles, le 25 février 2026
(OR. en)

6533/26
OJ CONS 10
COMPET 214
IND 127
MI 152
RECH 73
ESPACE 28
PARLNAT

ORDRE DU JOUR PROVISoire
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace))
Bâtiment Europa, Bruxelles
26 et 27 février 2026 (9:30, 10:00)

Format: 2+2 (+2 en salle d'écoute)

SESSION DU JEUDI 26 FÉVRIER 2026 (9 h 30)

1. Adoption de l'ordre du jour

MARCHÉ INTÉRIEUR ET INDUSTRIE

Activités non législatives

2. Rapport annuel 2026 sur le marché unique et la compétitivité
Échange de vues 6185/26
3. Plans d'urgence pour la résilience industrielle: suivi des plans
d'action industriels en faveur des industries sidérurgique,
automobile et chimique de l'Europe dans le cadre du pacte pour
une industrie propre P2 6011/1/26 REV 1
Échange de vues

4. Approbation des points "A"
- a) Liste des activités non législatives 6545/26
- b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne) 6546/26

Activités non législatives

5. Conclusions sur l'agenda du consommateur 2030 6073/1/26 REV 1
Approbation

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

6. Règlement sur l'établissement du Fonds européen pour la compétitivité: un outil de résilience stratégique pour les PME et les chaînes de valeur européennes 6010/26
Débat d'orientation

Divers

7. a) Une politique de concurrence efficace est une pierre angulaire du bon fonctionnement, de la résilience et de la compétitivité du marché unique 6480/1/26 REV 1
Informations communiquées par l'Estonie, la Finlande, l'Irlande, la Lettonie, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie
- b) Renforcer l'industrie chimique européenne et lui assurer un avenir résilient 6484/26
Informations communiquées par la Bulgarie, la Hongrie, l'Italie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovaquie
- c) La stratégie de l'UE pour la bioéconomie 16071/25
Informations communiquées par la Commission
- d) Un acte législatif européen complet sur les biotechnologies II pour une Europe compétitive 6485/26
Informations communiquées par le Danemark
- e) Préserver notre compétitivité industrielle grâce à une approche pragmatique et technologiquement neutre de l'hydrogène dans le cadre de la directive REDIII 6486/26
Informations communiquées par la Belgique

SESSION DU VENDREDI 27 FÉVRIER 2026 (10 heures)

RECHERCHE

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

8. Fonds de recherche du charbon et de l'acier

- a) Décision du Conseil établissant les mesures nécessaires à la mise en œuvre du protocole n° 37 relatif aux conséquences financières de l'expiration du traité CECA et au Fonds de recherche du charbon et de l'acier
Orientation générale
- SC** 6338/26 + ADD 1

Activités non législatives

8. (suite) Fonds de recherche du charbon et de l'acier

- b) Décision du Conseil relative à l'adoption du programme de recherche du Fonds de recherche du charbon et de l'acier, aux lignes directrices techniques pluriannuelles pour ce programme, aux lignes directrices financières pluriannuelles pour la gestion des avoirs du Fonds de recherche du charbon et de l'acier
Orientation générale
Décision de consulter de nouveau le Parlement européen
- 2C** 6340/26 + ADD 1

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

9. Paquet "Horizon Europe": programme-cadre pour la recherche et l'innovation 2028-2034

- a) Programme-cadre et règles de participation et de diffusion **IC** 6133/26
- b) Programme spécifique d'exécution d'"Horizon Europe"
Débat d'orientation **SC** 6133/26

Divers

10. Propositions législatives en cours d'examen (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Comment mettre en place un mécanisme efficace de fixation des priorités et un processus de décision en matière de recherche et d'innovation



6461/1/26 REV 1

Informations communiquées par l'Autriche, la Croatie, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Italie, la Lituanie, la Pologne, le Portugal et la Slovaquie



Première lecture



Procédure législative spéciale



Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)



Sur la base d'une proposition de la Commission
